

Communiqué de presse

Semaine de la Finance Solidaire

La Carac combat les idées reçues sur l'épargne solidaire

Dans le cadre de la semaine de la Finance Solidaire qui se déroulera du 3 au 11 novembre 2010, la Carac, membre de Finansol depuis 2006, va plus loin dans sa démarche de vulgarisation de l'épargne solidaire et part à l'assaut des idées reçues, en créant des outils ludiques pour sensibiliser le grand public à ce type de finance.

4 vidéos ludiques pour revenir sur les fondamentaux de l'épargne solidaire

La Carac lance une série de quatre vidéos ludiques pour combattre les idées reçues sur l'épargne solidaire. Elle utilise volontairement un ton « original » et « décalé » pour démontrer que l'assurance vie solidaire est simple, transparente, accessible à toutes les bourses et performante.

Idée reçue n°1 : l'épargne solidaire, c'est compliqué... <http://bit.ly/b4WUqu> *

Idée reçue n°2 : on ne sait jamais où va l'argent... <http://bit.ly/cr6PSt> *

Idée reçue n°3 : l'épargne solidaire est réservée aux hauts revenus... <http://bit.ly/9Q1sv2> *

Idée reçue n°4 : l'épargne solidaire n'est pas rentable... <http://bit.ly/al74y9> *

Les vidéos seront accessibles à partir du 3 novembre sur le site www.epargnonssolidaire.fr et sur différents sites influents du Web 2.0.

**Ces liens sont réservés uniquement aux journalistes avant le lancement officiel de la campagne.*

Une application iPhone dédiée à l'événement

Pour renforcer son positionnement sur le marché de la finance solidaire, la Carac a développé sa première application iPhone, dédiée à l'épargne solidaire.

L'application intègre les vidéos réalisées et permet de déterminer son profil d'épargnant, de simuler les différents paramètres de son épargne et de calculer la réduction d'impôt liée au don à une association dans le cadre de l'assurance vie solidaire Entraid'Épargne Carac.

Les détenteurs d'iPhone pourront également y suivre l'actualité de la Carac en temps réel et géolocaliser l'agence la Carac la plus proche.

À partir du 3 novembre, les applications seront téléchargeables sur l'Apple Store et sur www.epargnonssolidaire.fr.

Une enquête auprès de 2 000 internautes

En complément à ces outils, la Carac a également sondé 2 000 internautes sur l'épargne solidaire. Pour 64 % des Français, utiliser son épargne à des fins solidaires est une idée positive à développer (intégralité des résultats en annexe). Des résultats intéressants qui font aussi évoluer les mentalités sur l'épargne solidaire.

À propos de la Carac

Mutuelle régie par le livre II du code de la mutualité, la Carac est résolument tournée vers l'avenir et à l'écoute des évolutions constantes de son marché.

Organisme à but non lucratif, son principal objectif est de gérer l'épargne de ses adhérents avec le souci constant de sauvegarder au mieux leurs intérêts.

Leader du marché de la Retraite Mutualiste du Combattant, elle a su mettre 86 années d'une solide expertise en matière de retraite par capitalisation au service du plus grand nombre en proposant une offre globale de solutions adaptées, souples et faciles d'accès dans les domaines de l'épargne, de la retraite et de la prévoyance.

Pour la Carac, rentabilité et solidarité peuvent se conjuguer pour optimiser la valeur de son épargne, elle a d'ailleurs été l'un des premiers organismes financiers à proposer un produit d'assurance-vie solidaire. Les deux placements financiers Entraid'Épargne Carac et Carac Profiléo, le dernier-né de la gamme d'épargne Carac en sont les parfaits reflets : intéressants du point de vue de l'épargne mais également du cœur.

Pour plus d'informations : www.carac.fr

Contact presse

Agence Zap !

Sandrine Charbonnier ou Nicolas Jehly

Tél : 01 53 67 35.85 / 35.71

scharbonnier@agencezap.com - njehly@agencezap.com

Carac

Javotte Thierry ou France Inglese

Tél : 01 55 61 55.82 / 56.10

jthierry@carac.fr

Focus sur les résultats de l'enquête

Pourquoi une enquête ?

Participant à la vulgarisation de l'épargne solidaire auprès du grand public dans le cadre de la semaine de la Finance Solidaire, la Carac a souhaité en savoir plus sur les attentes et besoins des épargnants Français.

Au-delà des idées reçues, ce sondage met en exergue la connaissance du public Français en matière d'épargne solidaire, sur les offres produits proposées et les acteurs du secteur.

Le sondage a été réalisé sur un échantillon de 2 000 français internautes de plus de 15 ans, représentatifs de la population française, les 23 et 24 août 2010 (outil d'enquête en ligne : Toluna).

À la question : « Pour vous, utiliser son épargne à des fins solidaires est une idée... » :

64 % du panel pensent qu'utiliser son épargne à des fins solidaires est une idée attrayante ou à creuser.

Une réponse qui fait l'unanimité sur l'ensemble des tranches d'âges interrogées :

- . 16 – 34 ans : 65 %
- . 35 – 54 ans : 64 %
- . 55 ans et plus : 61 %

À la question « Sur quel type de placement solidaire, préféreriez-vous investir ? » :

20 % des sondés privilégieraient l'assurance-vie solidaire.

À la question « Quel mécanisme d'épargne solidaire vous paraît le plus efficace ? » :

. 45 % pensent qu'il est préférable d'investir ses fonds dans des entreprises solidaires à forte utilité sociale.

. 30 % pensent qu'il est plus judicieux de partager un pourcentage des intérêts ou des revenus de l'épargne avec un organisme d'intérêt général ou reconnu d'utilité publique.

. Et enfin 25 % jugent qu'il faut privilégier le partage d'un pourcentage des versements avec un organisme d'intérêt général ou reconnu d'utilité publique.

À la question « Quel type d'organisme a ou aurait votre préférence pour gérer un placement solidaire ? » :

La mutuelle d'épargne arrive en 2^e position pour les types d'organismes qui aurait la préférence pour gérer un placement solidaire. Les banques sont le 1^{er} acteur privilégié.